

QUI VEUT LA PEAU DE NOTRE CNIEG ?

LE 31 MARS, MOBILISATION POUR LA DEFENSE DE LA CNIEG !

Le rapport d'audit de l'IGAS* concernant la CNIEG* souligne une gestion exemplaire ainsi que des résultats particulièrement solides.

Pourtant, malgré ces constats positifs, l'Inspection Générale conclut en recommandant la fermeture de la CNIEG et le transfert de ses missions vers la CNAV*.

Et ce, sur la base d'un seul argument : la disparition du régime spécial des IEG pour les nouveaux embauchés.

La Direction de la Sécurité Sociale va même jusqu'à demander au ministère de tutelle de trancher rapidement sur cette orientation !

Pour la FNME-CGT, cette position est tout simplement inacceptable.

Nous refusons catégoriquement qu'un nouveau coup soit porté au régime pionnier des IEG et à notre Statut. Cette menace injustifiée doit cesser immédiatement !

LES MODÈLES PIONNIERS ET EXEMPLAIRES DOIVENT SERVIR DE RÉFÉRENCE POUR UNE HARMONISATION PAR LE HAUT ET NON ÊTRE SACRIFIÉS !

LE 31 MARS, JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNIEG, LA FNME-CGT APPELLE À DES RASSEMBLEMENTS POUR DÉFENDRE NOTRE MODÈLE DE GESTION :

• **8h00 Devant la CNIEG – 20, rue des Français libres, Nantes**

• **11h30 Devant le ministère – 139, rue de Bercy, Paris**

(D'autres initiatives pourront être organisées en région par les syndicats.

Rapprochez-vous de vos militants CGT pour savoir si des actions sont prévues près de chez vous).

Agissez dès à présent, en signant la pétition : <https://c.org/Rzr8NKzC84>



*CNIEG: Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières

*IGAS: Inspection Générale des Affaires Sociales

*CNAV: Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse